

Associé lorrain (1841-1846)
Membre titulaire (1846-1864)
Secrétaire annuel (1846-1855)

Auguste Digot est né à Nancy le 28 août 1815, fils de Jacques-Clément Digot, négociant, et de Barbe-Françoise-Victoire Bracard. Il appartient à une « famille honorable et aisée », très pieuse au demeurant, et son biographe insiste sur le sérieux et le calme de son caractère, un peu réservé sans doute, et qui le porte naturellement à l'étude. Il est entré en 1829 au collège de Nancy, où il a obtenu d'excellents résultats dans toutes les matières, mais plus particulièrement en histoire, sa discipline préférée. À sa sortie du collège, il s'inscrit en novembre 1835 à la faculté de droit de Strasbourg, avec le désir de devenir avocat. Mais après avoir obtenu sa licence, il tient à compléter ses études supérieures par une thèse de droit, qu'il soutient le 11 juillet 1840. Ce n'était pas chose courante à l'époque, et ce fait prouve déjà à quel point Auguste Digot ne se rebutait pas devant un travail ardu et désintéressé.

De retour à Nancy, il exerce comme avocat. Mais son caractère est peu en harmonie avec l'exercice de cette profession. Homme de réflexion et de labeur, il ne possède point l'esprit de répartie indispensable dans un débat. En outre, sa morale exigeante lui interdit de défendre les prévenus dont l'innocence ne lui paraît pas évidente. On comprend dans ces conditions qu'il ait quitté le barreau au bout de quelques années, d'autant que ses moyens financiers le lui permettaient. Il participe activement au réveil religieux qui se produit à Nancy dans les années 1840 et il se consacre dès lors entièrement à sa passion, qui est l'histoire de la Lorraine.

Le premier ouvrage qu'il adresse à l'académie, le 16 mars 1841, en vue d'être admis comme correspondant, est un *Éloge historique de Jean-Léonard, baron de Bourcier*. Le rapporteur, Justin Lamoureux, loue les qualités de style de l'auteur, qui est clair et direct, et ne s'embarrasse pas de tous les effets oratoires que l'on aimait autrefois. Mais il fait des réserves sur les opinions ultramontaines de Digot, qu'en homme de la vieille école, il ne partage pas du tout. Contrairement à Digot, il trouve que le fait pour Bourcier d'avoir soutenu les prétentions du duc de Lorraine contre la cour de Rome est « son plus beau titre de gloire ». Cela ne l'empêche pas d'être admis comme associé correspondant le 11 novembre 1841.

À l'académie, Digot lit en février 1842 une communication sur l'affranchissement des communes lorraines, suivie d'une note sur une chanson ancienne, relative à la captivité du duc Ferry. On lui demande de présenter son *Éloge du président Bourcier* à la prochaine séance publique, mais il exprime lui-même les réticences que certains de ses confrères gardent en eux-mêmes : ce morceau, qui est « empreint d'une couleur religieuse très positive », n'est peut-être pas de nature à figurer dans les *Mémoires*. Plusieurs académiciens interviennent alors pour le rassurer : ce travail n'est pas incompatible avec l'esprit qui règne à l'académie. Finalement l'*Eloge de Bourcier* est bien imprimé dans les *Mémoires*, mais il ne figure pas dans la séance publique, cette dernière ayant été supprimée en 1842.

Dès lors, Augustin Digot se consacre avec application à l'éloge d'ecclésiastiques ou de savants lorrains parfois méconnus ou injustement critiqués. Ces travaux d'historiographie constituent une belle série, dont nous nous contentons de donner les titres et les dates de présentation : *Éloge historique de Charles-Louis Hugo, évêque de Ptolémaïde et abbé d'Etival* (1^{er} novembre 1842) ; *Éloge historique de François-Dominique de Mory d'Elvange* (9 et 23 novembre 1843), *Éloge historique du R. P. Benoît Picart* (5 et 19 décembre 1844), *Notice sur François Xavier Bréyé* (21 août 1845), *Éloge historique de François de Riguet, grand prévôt de l'église collégiale de Saint-Dié* (13 novembre 1845). Il fait part à l'académie de textes anciens de caractère curieux qu'il a découverts, il apporte en août 1846 des fragments de briques émaillées qu'il a recueillis dans les ruines de l'ancienne chapelle castrale de Mousson, il présente une notice sur les anciens puits salants de Moyenmoutier. On ne

s'étonne pas, dans ces conditions, qu'il ait figuré parmi les premiers promoteurs de la Société lorraine d'archéologie.

Auguste Digot a fait preuve, comme simple associé correspondant, d'une assiduité et d'une activité scientifique que pouvaient lui envier bien des titulaires. Le moment est venu de le récompenser en le nommant membre titulaire : il adresse sa candidature par une lettre du 12 novembre 1846 et il est élu le 19 novembre. Il donne lecture en décembre de sa *Notice historique et littéraire sur Valentin Jamerai-Duval*, qui constituera son discours de réception le 4 février 1847. Il accepte en même temps d'assurer à l'académie, d'abord provisoirement en remplacement de Schütz, puis officiellement à partir de 1847 les fonctions de « secrétaire de bureau ». Il s'acquitte si bien de cette tâche qu'il est réélu d'année en année secrétaire annuel, sans chercher, par modestie, un emploi plus élevé dans le bureau de l'académie : il reste secrétaire sans discontinuer, de 1846 à 1855, date à laquelle il a été remplacé par Léon Parisot. Cette permanence fait de lui une sorte de secrétaire perpétuel adjoint, à une époque où Haldat est âgé et souvent absent, et lui donne un grand poids dans les décisions prises pour la conduite de l'académie.

Ses fonctions imposaient à Auguste Digot d'établir chaque année le compte rendu des travaux de l'exercice précédent. Il ne s'est pas dérobé à ce devoir et il a été l'auteur des comptes rendus des années 1847-1848, qu'on a groupés en raison des circonstances, et de ceux de 1849, 1850, 1851, 1852 et 1853. Mais son activité historique ne faiblit pas, d'autant qu'il est devenu inspecteur des Monuments historiques. Il communique en mars 1847 un *Essai sur l'histoire de la commune de Neufchâteau* et de 1848 à 1854 une série de notes sur des sujets d'histoire lorraine.

Auguste Digot est décédé à Nancy le 29 mai 1864. Un discours est prononcé sur sa tombe, le 31 mai, par Louis Lacroix, président de l'Académie. Dans l'éloge très complet qu'en a fait Gillet, au cours de la séance publique de 1865, on peut relever les qualités de l'historien, telles qu'elles apparaissaient à ceux qui le connaissaient bien : une mémoire très sûre, le souci d'établir l'exacte vérité, l'acharnement au travail et l'organisation très méthodique de son emploi du temps. Ce sont les mêmes qualités qu'il a mises au service de l'académie de Stanislas pendant de longues années. [Jean-Claude Bonnefont]

Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2003, vol. 1, p. 326 ; *Dictionnaire de biographie française* ; Nicolas GILLET, « Notice historique et littéraire sur M. Auguste Digot », *Mémoires de l'académie de Stanislas* (1865), p. 420-442 ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1864), p. xcviij-cii.